

Le magazine de Feucherolles - N°2- septembre à décembre 2026



UNE RENTRÉE SCOLAIRE ET SPORTIVE RÉUSSIE

P. 6-8



Photo : rentrée scolaire 2026-2027, Groupe scolaire Bernard Deniau



**POMPES FUNÈBRES
DESSUILLE**
OBSÈQUES • MARBRERIE • PRÉVOYANCE

- ✓ Organisation d'obsèques
- ✓ Souscription de contrat de prévoyance obsèques
- ✓ Travaux de marbrerie funéraire
- ✓ Prestations adaptées à vos besoins

Une équipe dévouée depuis 8 ans, à vos côtés en toute confiance, et disponible dans nos deux agences.




www.pompesfunebres78.fr



01 30 23 09 42
pfm.stnom@orange.fr
46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



01 34 83 00 19
pfm.montfort@orange.fr
18 avenue du Général de Gaulle
78490 Montfort-l'Amaury

**LES FERMES
DE GALLY** 

**LE CAFÉ DE FEUCHEROLLES EST OUVERT
LE JEUDI, VENDREDI, SAMEDI SOIR**

Planches à partager, carte de saison
et desserts maison.

20 rue des Petits Prés, 78810 Feucherolles

Réservation sur







LAFORÊT

ON EST LÀ
POUR
VOTRE **BIEN**

VENTE
LOCATION
GESTION
ESTIMATION



- SAINT-NOM-LA-BRETECHE
- FEUCHEROLLES
- DAVRON
- CHAVENAY
- NOISY
- BAILLY



- CHAMBOURCY
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- FOURQUEUX
- AIGREMONT
- POISSY



01 34 62 62 00



SOMMAIRE

04

ACTION MUNICIPALE

Sécurité
Rentrée scolaire
Vestiaires de football
Cœur de village



14

DOSSIER

Compte financier
unique 2025 et Budget
supplémentaire 2026



16

ACTION INTERCOMMUNALE

Nouveau calendrier de
déchets



18

ACTION CULTURELLE

Ecole de Musique
Bibliothèque



20

ACTION SOCIALE

La crèche
Le don du sang



22

UNE PAGE D'HISTOIRE

Les Armoiries



24

ACTION SPORTIVE

Le club de Volley



25

RETOUR EN IMAGES



26

AGENDA



Restons connectés !

IMAGINA



www.feucherolles.fr

Édito DU MAIRE

“

**Chères Feucherollaises, chers
Feucherollais,**

Cette rentrée marque une étape pour notre commune et pour l'équipe municipale, mobilisée afin de mettre en œuvre les engagements pris devant vous.

L'été a malheureusement été marqué par le violent épisode de grêle du 27 juin, qui a causé d'importants dégâts dans de nombreuses habitations, sur les véhicules ainsi que sur les bâtiments communaux. Face à cette situation exceptionnelle, les services municipaux et les élus se sont immédiatement mobilisés pour recenser les dommages et accompagner les habitants dans leurs démarches. Malgré la réponse défavorable de l'État à notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la commune demeure aux côtés des Feucherollais concernés. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont fait preuve d'entraide et de solidarité.

La rentrée scolaire constitue l'un des temps forts de ce nouveau numéro. Plusieurs aménagements ont été réalisés au groupe scolaire Bernard Deniau afin d'améliorer la sécurité, la circulation et les conditions d'accueil des familles. La fusion des écoles maternelles a également été mise en œuvre en concertation avec l'Éducation nationale, les équipes éducatives et les représentants des parents d'élèves. Installation de climatiseurs mobiles, nouveaux outils numériques et navette entre les deux écoles : la commune poursuit ses efforts pour offrir aux enfants un cadre propice aux apprentissages.



Le 5 septembre, nous avons eu le plaisir d'inaugurer les nouveaux vestiaires de football. Cet équipement moderne et fonctionnel illustre notre volonté de soutenir le sport, la jeunesse, le bénévolat et le vivre ensemble.

Préparer l'avenir, c'est aussi imaginer collectivement le futur cœur de village. Les deux réunions publiques organisées ces derniers mois ont rassemblé de nombreux habitants. Vos questions et vos propositions continueront à nourrir la réflexion autour de ce projet majeur.

Cette ambition s'appuie sur une gestion financière solide. Les résultats de l'exercice 2025 permettent à la commune d'envisager ses investissements futurs, sans augmenter les impôts communaux.

Enfin, la sécurité, la qualité du cadre de vie et la préservation de notre environnement restent au cœur de nos priorités. Vous découvrirez dans ces pages les actions engagées avec la Gendarmerie ainsi que les nouvelles modalités de collecte des déchets.

Je vous invite à profiter des événements conviviaux et festifs de cette fin d'année. Retrouvons-nous nombreux au marché de Noël le 5 décembre.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuerons à agir avec responsabilité et proximité pour faire avancer Feucherolles, tout en préservant l'identité et la qualité de vie de notre village.

Votre Maire,
Michel Delamaire

INFOS PRATIQUES



HORAIRES



MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-19h (fermée le matin)
Samedi : 9h-12h (état civil)



AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-19h (fermée le matin)
Samedi : 9h-12h



La mairie et l'agence postale sont fermées
tous les jeudis matins au public.



DÉCHETS



COLLECTE DES VÉGÉTAUX

Le lundi
jusqu'au 7 décembre inclus.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Dernière collecte de l'année le jeudi
26 novembre 2026



COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX (DEEE - DSRJA)

Le samedi 26 décembre
sur le parking derrière la mairie.



BENNE À GRAVATS

Mise à disposition aux ateliers
municipaux, rue de l'Etang de 9h à
12h tous les 1^{ers} samedis du mois.



Déchets ménagers récoltés tous les lundis
+ jeudis pour les zones d'habitat dense et
les déchets recyclables tous les mercredis.



PERMANENCES



ÉLUS

Permanence du maire et des adjoints
alternativement chaque samedi matin de 10h
à 12h en mairie.



ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous auprès du secrétariat au
01 34 57 03 40.
Allo solidarité : 01 30 83 68 36.



AVOCAT

Tous les premiers samedis du mois de 9h
à 11h30. Accompagnement gratuit pour les
Feucherollais. Renseignements en mairie.



ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme
et environnement de la Communauté de
communes Gally-Mauldre au 01 30 55 12 69.



ÉTAT CIVIL



Noa **MARQUES
DOS SANTOS**
1^{er} juin 2026

Maëlle **ABADIE**
16 juillet 2026

Lucile
CASANOVA DUARTE
29 août 2026

Laure **DE LACOSTE
LAREYMONDIE**
29 août 2026

Marceau **FLEUR
OLIVE**
4 septembre 2026



Pauline **FIBIG**
&
Hugo **MARQUES
DOS SANTOS**
16 mai 2026

Véronique **ROMANET**
&
Alexis **TOURET**
6 juin 2026

Amélie **ROEHRIG**
&
Hadrien **BEL**
11 septembre 2026



Gérard **LE GENTIL**
21 mai 2026

Martine **BOSSON**
épouse **LEGENDRE**
16 juin 2026

Philippe **ROMAND**
4 juillet 2026

Nicole **BRIAULT**
épouse **OLIVE**
7 juillet 2026

Georges **GUILIN**
14 juillet 2026

Camille **JABOULAY**
9 août 2026

André **DUREUX**
25 août 2026

Catherine **MASSIAS**
épouse **BETBEZE**
1 septembre 2026

@FEUCHEROLLES

Notre commune en action

Magazine de Feucherolles
N°2 - sept. à déc. 2026

Directeur de la publication

Michel Delamaire, Maire

Responsable de la rédaction

Comité de rédaction

Conception - Rédaction

Service Communication
Comité de rédaction

Impression

CB Communication
78240
01 30 06 31 50



PRÉVENTION & SÉCURITÉ

La municipalité, en partenariat avec la brigade de Gendarmerie de Noisy-le-Roi, renforce son engagement pour la tranquillité des habitants. Plusieurs actions concrètes sont déjà mises en œuvre et de nouveaux dispositifs viendront compléter cette mobilisation collective.



ACTION MUNICIPALE



Prévenir

Anticiper et sensibiliser pour réduire les risques au quotidien.



Dissuader

Décourager le passage à l'acte par une présence visible et une vigilance accrue (caméras, patrouilles, signalements citoyens).



Protéger

Agir concrètement pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous en collaboration avec la Gendarmerie de Noisy-le-Roi.



Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Un dispositif gratuit et efficace pour protéger votre domicile pendant vos absences.

Signalez vos absences

Indiquez vos dates de départ à la gendarmerie ou en ligne sur service-public.fr

Des passages réguliers

Les forces de l'ordre surveillent votre logement.

Moins de cambriolages

Là où l'OTV est active, les cambriolages baissent pendant les vacances.



Vidéoprotection Déportée à la Gendarmerie

Efficacité renforcée de nos caméras par une exploitation directement par la brigade de gendarmerie de Noisy-le-Roi dans un cadre légal strict.

Action plus efficace

Permet de mieux caractériser la menace et mieux orienter les effectifs sur le terrain.

Un cadre légal strict

Mise en place d'une convention dans le respect de la vie privée, encadrée par le RGPD et le code de la sécurité intérieure.



Adhésion au dispositif Participation Citoyenne

Des habitants volontaires seront sollicités pour devenir des relais de la vigilance collective, en signalant en temps réel à la Gendarmerie les comportements suspects sur la commune.

Formés par la Gendarmerie

Repérage des situations à risque (cambriolage, véhicules suspects...)

Un dispositif labellisé

Un programme officiel, gratuit et de proximité qui associe les habitants à la sécurité de leur quartier en lien avec les forces de l'ordre et la mairie.



Feucherolles Vigilance

Un groupe WhatsApp au service de la sécurité de tous

Le groupe WhatsApp « Feucherolles Vigilance » a été lancé cet été en attendant l'adhésion au dispositif Participation citoyenne. Il permet de partager rapidement des informations et signalements utiles en lien avec la Gendarmerie et la Police municipale.

SCANNEZ-MOI



POUR REJOINDRE
FEUCHEROLLES VIGILANCE





LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026 dans les meilleures conditions

La commune se mobilise pour offrir à tous les enfants un cadre d'apprentissage serein, moderne et accueillant. Cette rentrée est marquée par la fusion des écoles maternelles, de nouveaux visages dans les équipes éducatives et des aménagements importants.



Ecole maternelle Bernard Deniau



FUSION DES ÉCOLES MATERNELLES

Avec l'accord de l'Inspection académique en raison de la baisse continue des effectifs, et après concertation entre les élus, les enseignants et les parents, une fusion des deux écoles maternelles sur le site de Bernard Deniau a été mise en place pour cette rentrée 2026-2027.



DES CONDITIONS D'ACCUEIL OPTIMALES

Pour le confort des élèves et des équipes éducatives, notamment en période de fortes chaleurs, des climatiseurs mobiles ont été installés dans toutes les classes des deux groupes scolaires, ainsi que dans le centre de loisirs.



DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Cet été, des travaux ont été réalisés au groupe scolaire Bernard Deniau afin d'améliorer l'accueil des élèves et des familles :

- Aménagement du parking avec la création de 4 places supplémentaires et un passage partiel en zone bleue afin d'éviter les véhicules « ventouses »,
- Réaménagement du parking enseignants et personnel d'école avec 13 places dédiées,
- Création d'une place « dépose minute »,
- Réaménagement de l'accès au parking pour faciliter la circulation des véhicules,
- Réaménagement d'une salle de classe pour accueillir la classe de maternelle supplémentaire issue du groupe scolaire La Trouée.

Ces aménagements visent à fluidifier les accès et à renforcer la sécurité aux abords des écoles, dans un contexte de plan Vigipirate renforcé.



**Un cadre scolaire de qualité
pour bien grandir et réussir !**



UNE ÉQUIPE ÉDUCATIVE RENOUVELÉE

Cette rentrée est également marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur à l'école de la Trouée, **Nicolas VERONESE**, enseignant des CM1/CM2, qui s'occupera également d'encadrer les études du CE1 au CM2. Deux nouvelles enseignantes intègrent également le groupe scolaire de la Trouée : **Madame Zard-Gilbert** pour la classe de CP/CE1 et **Madame Marzek** enseignante de la classe de CM1. Nous leur souhaitons la bienvenue à Feucherolles et une excellente année scolaire !



DES OUTILS NUMÉRIQUES RENFORCÉS

Des dalles numériques ont été installées dans les classes afin de favoriser des méthodes d'apprentissage modernes et interactives.



UNE NAVETTE ENTRE LES DEUX ÉCOLES.

Un minibus assure chaque matin, à 8h10, la navette de Bernard Deniau vers la Trouée pour les fratries qui seraient réparties sur les deux groupes scolaires.

Les chiffres de la rentrée



ÉCOLE

73

élèves en
maternelle

108

élèves en
élémentaire
Bernard Deniau

81

élèves en
élémentaire
La Trouée



CANTINE

63

élèves en
maternelle

104

élèves en
élémentaire
Bernard Deniau

77

élèves en
élémentaire
La Trouée



ÉCOLE MUNICIPALE MULTI-ACTIVITÉS

103

inscrits



CENTRE DE LOISIRS (SOIR)

80

inscrits

LE COÛT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR LA COMMUNE



9,68 €

coût réel d'un repas pour la commune

Ce coût comprend notamment :

- repas / prestataire, pain local
- surveillance du midi
- personnel
- + l'entretien et les fluides.

PARTICIPATION DES FAMILLES :



3,71 € à 5,80 €

par repas selon le
quotient familial (QF)





DE NOUVEAUX VESTIAIRES AU SERVICE DU SPORT

Samedi 5 septembre 2026, Brice Blondel, Préfet des Yvelines, Valérie Péresse, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France, Vincent Gay, Président de la CCGM et Michel Delamaire, Maire de Feucherolles, ont inauguré les nouveaux vestiaires de football.

Après quatorze mois de travaux, cet équipement attendu par l'Union Sportive et Associative de Feucherolles (USAF) propose des espaces modernes, confortables et fonctionnels, conçus dans une logique de sobriété énergétique. Ces vestiaires répondent aux besoins des joueurs, des arbitres, des éducateurs et bénévoles tout en accueillant également les collégiens, les écoliers, l'Espace Jeunesse et l'association sportive du collège Jean Monnet.



“ Ce nouvel équipement illustre notre engagement en faveur du sport, de la jeunesse et du vivre ensemble. Il offre à toutes les générations des conditions optimales pour pratiquer, se former et partager les valeurs du sport.

Michel Delamaire
Maire de Feucherolles



330
licenciés
à l'USAF

UN ÉQUIPEMENT MODERNE ET FONCTIONNEL



3
vestiaires
30 m² chacun



1
vestiaire
arbitre



1
club house
(30 m²)



Sanitaires
publics
H/F



4
modules
Pour du stockage

UN PROJET SOUTENU PAR NOS PARTENAIRES



726 600 €
coût total

325 758 €
Fonds concours
CCGM

★ 60 000 €
Région
Île-de-France



extérieur du bâtiment



Vestiaire joueurs



Club-house



UN ÉQUIPEMENT DURABLE

- Construction en briques rouges avec 18 cm d'isolant
- Charpente bois (fermettes)
- Conçu dans une logique de sobriété énergétique



UN LIEU VIVANT POUR TOUS

Au service des associations sportives, du collège Jean Monnet et des écoles.

RÉUNIONS PUBLIQUES SUR LE PROJET DE REQUALIFICATION DU COEUR DE VILLAGE

**Deux nouveaux rendez-vous qui confirment
l'intérêt des Feucherollaises et Feucherollais.**

Le projet de requalification du coeur de village a fait l'objet de deux nouvelles réunions publiques très suivies : le 30 juin dernier, près de 90 habitants étaient présents, et plus de 160 le 4 septembre.

Ces temps d'échange ont permis de présenter les grandes orientations du projet, le plan-guide et les premières intentions architecturales. Les habitants ont pu poser leurs questions et partager leurs remarques.



Scannez ce QR code
pour découvrir
l'ensemble des planches
du projet sur
feucherolles.fr

LE PLAN-GUIDE : UN COEUR DE VILLAGE PLUS VERT, PLUS VIVANT ET PLUS ACCUEILLANT

Fruit d'une réflexion menée avec les habitants et les acteurs du territoire depuis 2023, le plan-guide dessine les grandes lignes du futur centre-village.

Un nouveau jardin en coeur de village

Aménagement d'un jardin de 2 000 m², construction d'un parking semi enterré..

Un coeur vivant et commerçant

Aménagement d'une place publique piétonne, création de commerces de proximité et de logements en étage.

Reconversion de l'actuelle mairie

Transformation du bâtiment en lieu de convivialité : commerce de bouche, restaurant, etc.

Logement intégrés dans le jardin

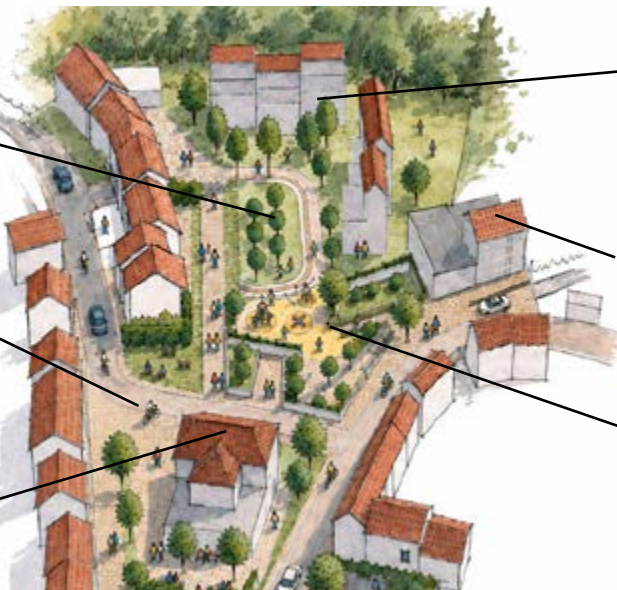
Nouveaux logements au coeur d'un environnement paysager.

Création d'une nouvelle mairie

Restructuration et extension du 43 Grande Rue (actuels locaux de la CCGM) aux normes PMR.

Jeux pour les enfants

Aménagement de jeux pour les enfants devant la mairie.



ET MAINTENANT ?

Les réunions depuis 2023 ont permis de partager et de conforter les grandes orientations du plan-guide, qui constitue une feuille de route pour l'avenir du coeur de village. **Le projet architectural n'est donc pas encore définitif.**

Une nouvelle phase va s'engager avec les études techniques, environnementales et financières, ainsi que l'évolution du PLU. Elles permettront notamment d'affiner certains points, dont le stationnement.

Viendra ensuite la conception, avec l'élaboration d'un cahier des charges et le lancement d'un concours d'architectes. Les habitants continueront à être associés, notamment lors de la présentation des projets.

Le Plan Guide passera ainsi progressivement des grandes orientations à leur traduction concrète, en concertation avec les Feucherollais.





RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

Retrait - gonflement des argiles



VOUS AVEZ CONSTATÉ DES FISSURES EN 2025 ?

Signalez-les dès que possible à la commune :

secretariat-general@feucherolles.fr

Lors de votre signalement, merci d'indiquer : la date d'apparition des désordres, le nombre de bâtiments concernés et, si possible, des photos et tout élément contextuel utile.



QU'EST-CE QUE LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES ?

Les mouvements de terrain liés à la sécheresse se traduisent principalement par des fissurations en façade des habitations, souvent obliques, et passant par les points de faiblesse (ouvertures). D'autres désordres peuvent également apparaître (décollements entre éléments jointifs, distorsions des portes et fenêtres, dislocation des dallages et cloisons, voire rupture de canalisations enterrées).



DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHÉ

La commune dépose un dossier de reconnaissance en préfecture, qui l'appuie ensuite auprès de la commission interministérielle en charge de prendre l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (CAT NAT).

Les signalements des administrés permettront aux services techniques de rédiger leur rapport de la situation.



VOS DÉMARCHES

- Signalez vos désordres à la commune par mail : **secretariat-general@feucherolles.fr**
- Vous devez également déclarer le sinistre auprès de votre assurance.
- Les signalements des sinistrés nous permettent de recenser les dommages, mais ne sont pas nécessaires à l'instruction de la demande de reconnaissance CAT NAT par les services de l'État.



DÉLAI

Dès lors que le maire est informé de la survenue d'un sinistre, il dispose d'un délai de vingt-quatre mois après le début de l'événement pour déposer la demande en préfecture. Le 1^{er} témoignage datant de janvier, la commune a jusqu'à septembre 2027 pour déposer et compléter le dossier pour l'année 2025 (délai démarrant après le dernier événement de sécheresse, donc fin été 2025). Le dossier pour l'année 2026, si des désordres apparaissant, sera constitué l'an prochain.



À SAVOIR

Aucune expertise à vos frais n'est nécessaire à ce stade. Cela se fera ultérieurement, lorsque l'état de catastrophe naturelle sera reconnu. Les assureurs prendront contact avec les administrés pour la prise en charge des dommages. Aucune information personnelle ni photo ne sera transmise lors du dépôt du dossier en préfecture : ces éléments permettent uniquement d'étayer le rapport des services techniques. Ils sont à conserver par les administrés pour leurs échanges avec leurs assureurs.



A RETENIR

Il s'agit d'un appel à signalement pour **l'année 2025 uniquement**. Votre mobilisation est essentielle pour appuyer la demande de la commune.

ORAGE DE GRÊLE DU 27 JUIN

Trois mois après, où en sommes-nous ?

Le violent épisode de grêle qui a frappé Feucherolles le 27 juin dernier a été d'une ampleur exceptionnelle et a impacté la majorité des Feucherollais.

De nombreuses habitations, véhicules et équipements ont été touchés, mobilisant immédiatement les habitants, les services municipaux, les entreprises et les compagnies d'assurance.

Durant les semaines qui ont suivi, la mairie a centralisé les signalements, accompagné des administrés dans leurs démarches et sollicité la Préfecture pour une reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle, sans succès.



PAS DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Malgré l'ampleur des dégâts et le dossier transmis par la municipalité, la Préfecture n'a pas retenu la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Cette décision repose sur les critères nationaux définis par l'État.

Pour rappel, les dommages causés par la grêle relèvent généralement de la garantie "tempête, grêle et neige" des contrats d'assurance, et non du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles.

UN ÉPISODE D'UNE AMPLEUR EXCEPTIONNELLE

Le recensement effectué par la commune met en évidence l'importance des dégâts subis :

	Signalements enregistrés	310
	Toitures endommagées	252
	Véhicules touchés	151
	Jardins et mobiliers extérieurs	75
	Vélux cassés	70
	Volets endommagés	50
	Pare-brise brisés	49
	Infiltrations d'eau recensées	46
	Chutes d'arbres ou de branches	34

Par ailleurs, la quasi totalité des édifices et bâtiments publics ont subi également des dégâts importants témoignant de la violence exceptionnelle de cet épisode.



MERCI POUR VOTRE MOBILISATION

La municipalité tient à remercier les habitants ainsi que les agents municipaux, élus, entreprises et services qui se sont mobilisés dans les jours qui ont suivi l'événement.



L'ATTESTATION DÉLIVRÉE PAR LA MAIRIE EST DISPONIBLE SUR FEUCHEROLLES.FR

<https://feucherolles.fr/attestation-mairie-intemperies-du-27-juin>

Elle peut vous être réclamée par votre assureur pour l'étude de votre indemnisation.



CHANGEONS EN CONFIANCE

Cœur de Village : OUI à un centre vivant,
NON à la surenchère immobilière

La réunion publique du 4 septembre qui a réuni près de 150 habitants l'a montré : le projet Cœur de Village, dans sa forme actuelle, ne fait pas consensus. Notre position est claire : oui à un cœur de village animé et commerçant, non aux logements et au parking semi-enterré.

Ce que nous soutenons

Feucherolles a besoin d'un centre vivant. La fermeture récente du café en est le symbole ; beaucoup regrettent de devoir aller à Saint-Nom-la-Bretèche pour un café ou quelques courses. Nous sommes donc pleinement favorables à la partie avant du projet : une vraie place du village, une mairie déplacée et agrandie, de nouveaux commerces de proximité. Les urbanistes l'ont eux-mêmes reconnu — cette partie peut être menée indépendamment de la partie arrière. Rien n'oblige à construire des immeubles pour aménager une belle place.

Ce que nous refusons

Le projet prévoit une trentaine de logements dans trois immeubles à l'arrière de la parcelle. Or ce besoin n'est jamais apparu dans les concertations depuis 2023. Les habitants ont demandé des commerces et de l'animation, pas la densification de leur centre-bourg. On nous oppose des contraintes de la loi ZAN du SCoT Gally-Mauldre et du DRIF-E. Mais rien n'impose de concentrer ces logements ici, au cœur historique, sur une ancienne sablière, en démolissant une Halle qui a coûté 600 000 € en 2009. La politique du logement doit se penser à l'échelle de la commune, pas en surchargeant un centre fragile.

Un parking souterrain à hauts risques

Celui-ci conditionne les logements. Or aucune étude de sol n'a été réalisée à ce jour, alors que le secteur est une ancienne sablière, avec un historique d'inondations, de coulées et de risques d'effondrement. Comment engager un tel projet sans savoir ce que réserve le sous-sol ? Par ailleurs, le nombre de places évolue aux rythmes des réunions tout comme le nombre de logements réels.

Le silence sur les chiffres

Interrogé sur le coût et le financement du projet, la Mairie refuse de communiquer, ce faisant fort d'avoir 75% des Feucherollais en accord avec ce projet... Comment soutenir un projet de cette ampleur en leur cachant ce qu'il coûtera et qui le paiera. Nous demandons la transparence à l'image des acquisitions foncières préemptées rue des cavées.

Nos demandes n'ont pas été écoutées

Le 21 septembre, lors du conseil municipal, le plan guide de cette opération a été voté par la totalité de l'équipe majoritaire, ouvrant la voie à ce projet et donnant un chèque en blanc au projet. Le maire parle de « parvenir à un consensus » mais il n'écoute pas les habitants qui n'ont jamais rien demandé en matière de logements et de parkings. Nous, élus d'opposition, tendions la main pour bâtir un cœur de village vivant, commerçant et animé. La majorité a décidé de « faire autrement » et refuse une réelle consultation directe et démocratique de la population. En conséquence nous soutiendrons toutes associations visant à recueillir les avis des habitants électeurs sur cette bétonisation de notre village que le Maire affirme être le souhait de 75% d'entre vous.

Les élus Changeons en confiance

Nous vous informons de la démission de Gaëlle Postel de son poste d'élue municipale. Nous la remercions grandement pour son travail, son énergie et sa détermination. Nous accueillons Terry Agullo Ponce, nous nous appuyerons sur son professionnalisme et son envie de travailler pour le bien du village.



MISSION TROTTOIRS PROPRES !

**À Feucherolles, on aime les chiens...
mais pas les surprises sous nos baskets !**

Le Conseil municipal des jeunes lance un appel : à chaque crotte, son sac !



NOS BASKETS DISENT MERCI !

Vous vous promenez tranquillement et...SPLATCH ! Une crotte s'est invitée sous votre chaussure. Beurk ! On préfère rentrer de balade avec de bons souvenirs plutôt qu'avec une semelle à nettoyer. Sur les trottoirs comme dans l'herbe, les crottes gâchent la promenade. Et pour les poussettes ou les fauteuils roulants, pas facile de les éviter ! Notre idée est toute simple, avant de sortir avec votre chien, glissez des sacs dans votre poche. Après la petite pause de votre compagnon, ramassez, fermez le sac et mettez-le dans votre poubelle.

♥ Pour garder le monde propre ramasser les crottes.
(de votre chien)



LE RÉFLEXE EN 3 GESTES

1



Un sac
on en prend un avant
de sortir.

2



On ramasse
un petit geste, un grand
impact.

3



À la poubelle !
pour une commune
plus propre.

**Les chiens comptent sur vous,
nous aussi !**

**Merci à tous pour
votre civisme.**





COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Une gestion rigoureuse qui porte ses fruits

Le Compte Financier Unique (CFU) retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année écoulée. Il dresse le bilan financier de la commune et permet de mesurer sa bonne santé financière. Retour sur les principaux résultats de l'exercice 2025.

LE MOT DE L'ÉLU



Olivier Laffaille
Adjoint délégué aux finances.

“

L'exercice 2025 confirme la solidité financière de notre commune.

Grâce à une gestion rigoureuse, Feucherolles continue d'investir pour améliorer votre cadre de vie tout en maîtrisant ses dépenses

Cette trajectoire prudente nous permet de préserver notre capacité d'action pour l'avenir.

”

LES CHIFFRES CLÉS 2025



5,0 M€
de recettes de fonctionnement
+0,2 % vs 2024



4,6 M€
de dépenses de fonctionnement
+5,1 % vs 2024



546 k€
d'épargne brute
10,9 % des recettes



1,1 M€
investis pour la commune
-43 % vs 2024



1,2 M€
de dettes seulement
387 €/habitant
-15 % vs 2024



2,2 ANS
pour rembourser la dette (excellent niveau)
Seuil d'alerte : 12 ans

CE QU'IL FAUT RETENIR

UNE COMMUNE SOLIDE

Malgré un contexte national difficile et une forte augmentation des mécanismes de solidarité entre collectivités, les finances de Feucherolles demeurent saines.

Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées

La commune prépare ses nouveaux investissements.

UNE SOLIDARITÉ NATIONALE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE

En 2025, Feucherolles a versé près de

982 000 €

au titre des différents fonds de solidarité entre collectivités.

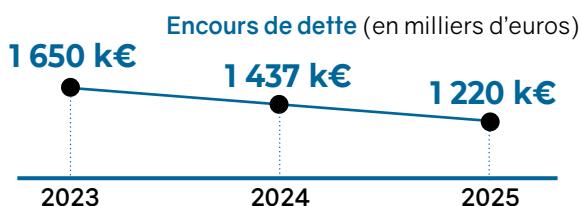
Cela représente désormais

20 %

de recettes de fonctionnement contre 17 % seulement l'année précédente.

UNE DETTE TOUJOURS SOUS CONTRÔLE

Depuis plusieurs années, la commune poursuit le remboursement de son emprunt.



Capacité de désentettement :
2,2 ans
(3 mois de recettes fiscales)

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

Ajuster le budget sans augmenter les impôts

À QUOI SERT UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ?



Le Budget Supplémentaire (BS) est un budget d'ajustement qui intervient en cours d'année.

Il permet notamment :

- ✓ d'intégrer le résultat de l'année précédente ;
- ✓ de reprendre les opérations déjà engagées ;
- ✓ d'ajuster certaines dépenses et recettes ;

UNE BONNE NOUVELLE POUR LA COMMUNE

Grâce aux bons résultats de 2025, l'emprunt prévisionnel inscrit au Budget Primitif de 2026 est réduit de :

666 k€

LES PRINCIPAUX AJUSTEMENTS



SÉCURITÉ

Renforcement des patrouilles de gendarmerie pour notre sécurité au quotidien.



DÉCHETS

Actualisation de la participation de la commune à la Taxe d'Ordures Ménagères.



MASSE SALARIALE

Maîtrise des dépenses de personnel.



INVESTISSEMENTS

Poursuite des opérations déjà engagées pour améliorer notre cadre de vie.

OÙ VA L'ARGENT ?



Excédent 2025



553 361 €
reportés en
fonctionnement



242 925 €
affectés à
l'investissement



Plus de
capacité
à investir

EN RÉSUMÉ



Un résultat 2025 bénéficiaire.



Une dette qui continue de diminuer



Aucun nouvel emprunt mobilisé depuis deux ans



Un Budget supplémentaire qui renforce les capacités d'investissement de la commune



COLLECTE DES DÉCHETS

De nouveaux repères en cette rentrée 2026

Depuis le 28 septembre, de nouvelles modalités de collecte des déchets sont entrées en vigueur sur l'ensemble de la commune.

Elles ont pour objectifs de simplifier le service, d'harmoniser les pratiques et d'accompagner la réduction des déchets.

Voici l'essentiel des informations à retenir.



UN SERVICE ADAPTÉ POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

La Communauté de communes Gally-Mauldre gère l'organisation de la collecte des déchets de notre commune. Ces évolutions s'inscrivent dans une démarche de maîtrise des coûts, d'amélioration de la qualité de service et de transition écologique.



NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE 2026

Un nouveau calendrier de collecte, pour la période **du 28 septembre au 31 décembre 2026**, est encarté dans ce numéro de votre magazine. Il est également disponible à l'accueil de la mairie. Vous pouvez le consulter en version numérique sur le site internet de la commune feucherolles.fr



Consultez le calendrier de collecte de Feucherolles en scannant le QR code ci-contre ou dans la rubrique "déchets" sur feucherolles.fr





LES NOUVELLES FRÉQUENCES DE COLLECTES



DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 28 septembre 2026, la collecte est réalisée **une fois par semaine le lundi** sur l'ensemble de la commune. Seules les zones d'habitat dense seront collectées deux fois par semaine (voir plan ci-contre). Les habitants concernés ont reçu l'information dans leur boîte aux lettres.



DÉCHETS RECYCLABLES

Tous les vendredis



DÉCHETS VERTS

Tous les lundis jusqu'au 7 décembre inclus.



VERRE

Depuis le 28 septembre 2026, la collecte est réalisée toutes **les deux semaines** (semaines impaires) le jeudi. Des bacs roulants sont désormais fournis sur demande auprès de la CCGM.



ENCOMBRANTS

Le jeudi 26 novembre 2026



DÉCHETS SPÉCIAUX

Collecte Ecobus sur le parking à l'arrière de la mairie : le samedi 26 décembre.



LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

- à présenter en bacs roulants
- un seul bac de 240 L par foyer
- Branchages en fagot (max 1,20m) à l'aide d'un lien biodégradable (5 maximum par jour de collecte)
- Les anciens sacs papier ne sont plus acceptés.



LE COMPOSTAGE

Le compostage à domicile est la solution à privilégier pour les déchets verts et alimentaires. La Communauté de communes fournit des composteurs en bois de 400 ou 600 litres sur simple demande via l'Espace usagers.



LES BACS DE COLLECTE

Une harmonisation des couleurs de bacs est en cours sur l'ensemble du territoire. Lors de l'installation dans un nouveau logement, de nouveaux bacs seront fournis uniquement en cas d'impossibilité de réparation de l'ancien bac.



VOTRE INTERLOCUTRICE À LA CCGM

Katy Mussini

Chargée du suivi de la collecte des déchets ménagers
01 89 02 03 73 / gestiondesdechets@cc-gallymauldre.fr



VOTRE ESPACE USAGER

Commande de bacs, demandes de réparation, infos pratiques...
cc-gallymauldre.fr





ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



*Plus de 50 ans
au rythme de
Feucherolles !*



Le saviez-vous ? L'école de musique de Feucherolles (EMM) existe depuis plus de cinquante ans ! D'abord associative, elle est devenue municipale dans les années 1990. Toujours plébiscitée par les élèves, l'EMM s'est ouverte depuis quelques années à un public qui se diversifie, pour être toujours au plus proche des sollicitations des Feucherollais.

Aujourd'hui, les pratiques amateurs trouvent toute leur place à l'EMM, qui se veut également force de propositions en matière d'éducation artistique et culturelle sur le territoire. Pour la deuxième année, un professeur de musique vient dispenser des interventions musicales à destination des tout-petits de la crèche Saperlipaupette et des grandes sections et CP inscrits au Centre de Loisirs les mercredis. Nos élèves ont accès à des sorties culturelles à tarifs préférentiels et à des projets pédagogiques innovants, comme un enregistrement en studio en avril dernier pour nos élèves inscrits en atelier pop-rock. L'École de Musique participe activement à la dynamique communale en proposant des concerts lors des manifestations attendues, tel le Marché de Noël, la Fête du Printemps ou la Fête du Village.

Nous vous attendons toujours nombreux pour applaudir nos musiciens en apprentissage !

AGENDA 1^{ER} TRIMESTRE

Stages vacances ouverts à tous :

- 7-12 ans : Théâtre - Toussaint
- 11-17 ans : Musique Assistée par Ordinateur - Toussaint et Noël

Prochain concert :

- Concert caritatif de Noël - samedi 12 décembre à 11h, Bibliothèque Musicale

REJOIGNEZ-NOUS EN COURS D'ANNÉE !

Places disponibles :



Instruments

Batterie, Flûte traversière, Guitare



Ateliers

Chorale - CE1/CM2, Ensembles Percussions Enfants et ados/adultes

NOUS SUIVRE



[feucherolles.fr/
ecole-de-musique](http://feucherolles.fr/ecole-de-musique)



Facebook et Instagram
/emmfeucherolles



YouTube
@ecoledemusiquefeucherolles



L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE



DANS LA GRANDE PRAIRIE

Dans le cadre du festival « Partir en livre », organisé par le Centre National du Livre et le Ministère de la Culture, votre bibliothèque a proposé au jeune public une animation sur le thème du héros **Yakari** le mercredi 8 juillet après-midi. Ils étaient 13 courageux papooses à avoir répondu aux signaux de fumée du rendez-vous, bravant la chaleur accablante de ce mois de juillet mémorable. Après la lecture passionnante d'une aventure du petit indien sur la piste d'un puma, nous avons rejoint le wigwam du grand chaman pour construire un **totem** qui veillera sur notre bibliothèque et sur tous ses lecteurs. Les jeunes braves ont travaillé dur et le résultat de leurs glorieux efforts est remarquable et nous vous invitons à venir l'admirer dans nos locaux.



DANS LE GRAND NORD

Notre traditionnelle séance de cinéma sous les étoiles s'est tenue le vendredi 10 juillet. Cette année encore nous avons pu apprécier combien le jardin de la bibliothèque est agréable à la tombée de la nuit et propice à ce genre de manifestation. Dans un climat intime et relativement frais, les spectateurs ont pris quelques rafraîchissements avant de s'installer pour découvrir le superbe film d'animation « Tout en haut du monde » réalisé par Rémi Chayé et primé au festival d'Annecy. Les aventures de cette jeune aristocrate russe partie chercher son grand père dans les glaces du Pôle Nord étaient agréablement rafraîchissantes !



DÈS LA RENTRÉE

Toutes les animations régulières de la bibliothèque reprennent en septembre : Lectures jeunesse suivie d'un atelier créatif, Bébés lecteurs et Club de lecture jeunesse.

Les adhérents de la bibliothèque sont avertis par mail et le public peut consulter l'affichage à la bibliothèque et sur le site bibliotheque-feucherolles.fr



SONDAGE ATELIER D'ÉCRITURE ADULTE

- Etes-vous chatouillé par la plume ?
- Portez-vous un désir d'écrire qui n'arrive pas à aboutir ?
- Cherchez-vous de l'aide pour passer à l'acte et commencer à noircir le papier ?

Nous envisageons de proposer un atelier d'écriture pour adultes et organisons un sondage pour connaître vos souhaits.



Venez nous en parler à la bibliothèque !





SAPERLIEAUPETTE : ensemble pour une crèche qui dure

Ces derniers mois ont été marqués par une période de transition importante pour la crèche associative Saperlieaupette. Grâce à l'investissement du Bureau, composé de parents bénévoles, et à l'engagement constant de l'équipe de professionnelles de la petite enfance, la structure a su préserver la qualité de son accueil tout en préparant sereinement son avenir.

**20****berceaux**pour la rentrée
2026-2027

Une continuité de service assurée pour les familles

Malgré quelques mouvements internes, la priorité est toujours restée la même : garantir aux enfants un accueil stable, bienveillant et sécurisé. Cette continuité a été rendue possible grâce à la mobilisation quotidienne de l'équipe, qui a su faire preuve d'adaptation, de professionnalisme et d'un engagement constant auprès des enfants.

Une nouvelle direction pour préparer l'avenir

Depuis la rentrée, Saperlieaupette accueille une nouvelle directrice, **Séverine OSSENA**. Éducatrice de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture, Séverine a exercé pendant plusieurs années auprès des jeunes enfants et de leurs familles, tout en accompagnant des équipes dans des fonctions de direction. Son arrivée vient renforcer l'organisation de la structure et contribuer à maintenir un environnement bienveillant, sécurisant et stimulant pour les enfants. Elle accompagnera également l'équipe dans ses pratiques professionnelles et dans la mise en œuvre des projets de la crèche.



Un bureau de parents bénévoles pleinement mobilisé

De fin février à fin juillet, le Bureau de l'association a assuré, en complément de ses missions habituelles, une grande partie de la gestion administrative de la crèche, à la suite du départ de la directrice.

Cet engagement représente un investissement conséquent, avec un objectif commun : permettre à la crèche de poursuivre son activité dans les meilleures conditions.

Un bureau renouvelé

Lors de la dernière Assemblée Générale, Maly NAM a été élue Présidente et Juliette BILEAU Vice-Présidente. Estelle GIMER reste Trésorière et Emilie DUPUIS, Secrétaire. Ce renouvellement s'inscrit dans la volonté de poursuivre et de faire vivre le modèle associatif de Saperlieaupette, en s'appuyant sur les valeurs qui font sa force : la solidarité, l'engagement auprès des enfants, le bénévolat et la proximité avec les familles. Les familles ont pleinement conscience du travail accompli par le Bureau et l'ensemble de l'équipe. Cet investissement, a d'ailleurs été chaleureusement salué lors de l'Assemblée Générale de fin d'année.

Une inspection PMI encourageante

Fin mai, la crèche a également accueilli une inspection de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), menée en présence de l'équipe et du Bureau. Cette visite a permis d'identifier plusieurs points d'amélioration ainsi que quelques mises en conformité à réaliser, comme cela peut être le cas dans toute structure d'accueil. Ces observations font d'ores et déjà l'objet d'un plan d'actions. L'élément essentiel est que l'agrément de la structure n'est pas remis en cause : Saperlieaupette conserve son autorisation d'exploiter un multi-accueil de 20 berceaux pour la rentrée 2026-2027.

Une histoire collective tournée vers l'avenir

Saperlieaupette, c'est avant tout une histoire collective : des professionnelles investies, un Bureau associatif engagé et des familles impliquées. C'est grâce à cette mobilisation commune que la crèche peut continuer à avancer, à se renouveler et à construire son avenir, avec une ambition partagée : faire perdurer à Feucherolles un lieu bienveillant, stable et accueillant, où chaque enfant peut grandir et s'épanouir.



UN GESTE QUI SAUVE, UNE LEÇON QUI RESTE

Sensibilisation au don du sang au collège Jean Monnet de Feucherolles.

Génèse du projet

Fin 2025, l'Amicale propose à Mme Vieillot, la Principale du collège, d'organiser une intervention sur le don du sang. L'accord est immédiat : ce sera une heure par classe, sur deux matinées de février. L'Amicale adapte pour l'occasion un support fourni par l'EFS, avec un mot d'ordre : rendre les élèves acteurs et pas simples spectateurs.

Une présentation interactive

Dès l'entrée en classe, chaque élève tire une carte lui attribuant un groupe sanguin, dans des proportions fidèles à la réalité française (majoritairement A+ et O+). Le décor est planté. Vient ensuite une présentation du sang, son rôle et ses différents composants puis les groupes sanguins, avec un message fort : nous avons tous le même sang, seule sa répartition par groupe varie selon les régions du monde. Puis le sujet se resserre sur le don lui-même – pourquoi, pour qui, comment – illustré par des vidéos de receveurs et de donneurs, dont les témoignages suscitent des réactions et des échanges entre les élèves.

Place ensuite au quizz, dans une ambiance animée qu'il faut parfois canaliser.

Enfin, une dernière vidéo bien reçue par les élèves : celle d'un youtubeur filmant les différentes étapes de son don du sang en centre EFS.

Ce qu'il en reste

La séance se termine par un petit cadeau, symbole d'une matinée qui aura, on l'espère, planté plusieurs graines de donneur pour l'avenir.

« Cette expérience a été très enrichissante pour l'Amicale, qui espère avoir éclairé l'esprit des élèves sur ce qu'est le don de sang bénévole et son importance. Un grand merci à Mme Vieillot, Principale du collège de Feucherolles, pour avoir autorisé cette intervention, et à M. Cahoreau, Professeur de SVT, pour son aide dans le montage et la tenue de ces séances. Sans eux, rien n'aurait été possible. »



T. Lepage
Président de l'ADSB Feucherolles-Davron

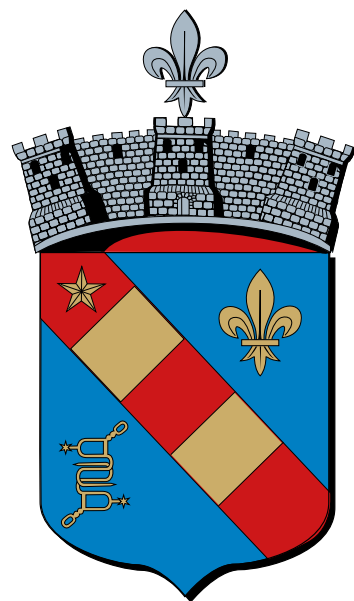




LES ARMOIRIES DE FEUCHEROLLES

L'héritage de deux familles et d'un château royal

Le comte Bernard de Masin (1909-2003) était un Feucherollais passionné par l'histoire de notre village tout comme ses amis Henri Euvé et André Dezouches. Cette connaissance de l'histoire de Feucherolles, doublée de sa passion pour l'héraldique l'a tout naturellement poussé, en 1973, à proposer au maire Charles Tonneline de créer des armoiries pour symbole du village. Le conseil municipal ayant donné son accord, restait à se mettre au travail. Pour bien comprendre la tâche à laquelle il s'attelait, quelques définitions sont indispensables afin d'éviter les confusions de vocabulaire.



L'héraldique est la science qui a pour objet l'étude des armoiries. Les armoiries sont des signes symboliques propres à un individu, une famille ou une collectivité. **Le blason** est la description codifiée de ces symboles selon un langage précis né au XII^e siècle et codifié au XV^e. **L'écu** est la surface délimitée par un périmètre de forme variable sur laquelle se placent les symboles. **Le champ** est la surface de l'écu comprenant différentes régions : le cœur ou l'abîme (A), le chef (B), la pointe (C), le flanc dextre (D), le flanc senestre (E), le canton (F).

Dextre et senestre s'entendent par rapport au possesseur de l'écu, censé porter le bouclier.

(Illustration © Société française d'héraldique et de sigillographie, 2012)

Pour être homologués, les signes symboliques qui composent les armoiries doivent être réglés selon les lois de l'héraldique et acceptés par la Commission Héraldique des Archives de France. Encore faut-il non pas « inventer » des armes plus ou moins fantaisistes, mais justifier ce projet en s'efforçant de retrouver dans l'Histoire du passé local quelque droit à la possession d'anciens emblèmes héraldiques. C'est en suivant scrupuleusement ces règles, que Bernard de Masin réussit, après plus de trois ans d'efforts, à faire homologuer les armoiries qui sont désormais, et officiellement celles de notre village.

Ces armoiries sont une composition faite avec les armes des Briçonnet d'une part, qui furent Seigneurs de Feucherolles pendant plus d'un siècle et avec celles des de La Salle d'autre part, qui furent pendant quelques générations Gouverneurs des châteaux de Saint-Germain et de Sainte-Gemme et apparentés aux du Mansel, seigneurs de Feucherolles fin XVII^e et début XVIII^e siècles. ; enfin la fleur de lys et la forteresse en couronne rappellent le château royal de Sainte-Gemme. A noter que dans un premier temps, Bernard de Masin s'est vu refuser sa proposition car il avait choisi de symboliser le château royal de Ste Gemme par 5 tours, lesquelles 5 tours sont réservées à Paris selon le langage du blason.

LES BRIÇONNET



Armoiries des Briçonnet
© man8rove.com

Elles se lisent ainsi : « D'azur à la bande componée d'or et de gueules de 5 pièces, le premier coupon de gueules chargé d'une étoile d'or ; ladite bande accompagnée d'une étoile d'or posée au canton senestre du chef.

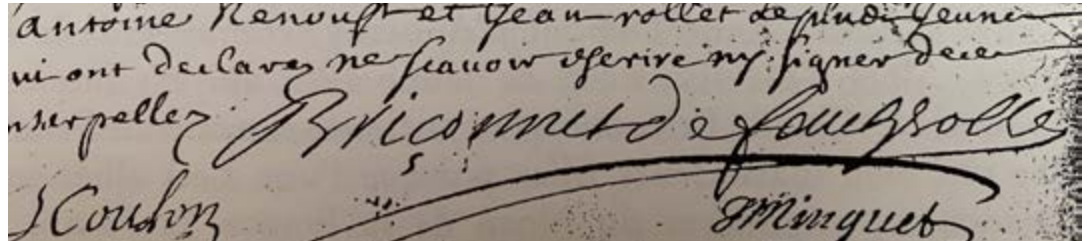
Les Briçonnet ont régné en maîtres sur Feucherolles et Lanluet. Guillaume-Gabriel Briçonnet, seigneur du lieu à la mort de son père en 1681, signe encore des actes à Feucherolles à la veille de sa mort en 1702.



Litre funéraire des Briçonnet dans l'église de Feucherolles.
© Any Allard.

Il avait épousé à Davron en 1660, Anne du Poncel avec laquelle il eut quatre enfants. Mais l'aîné, Pierre-Gabriel, étant sans postérité, et les deux autres fils entrés dans les ordres, la seigneurie de Feucherolles passe à sa mort à Charles de Biencourt, époux de sa fille Marie-Anne, puis à leur fils, François-Séraphin de Biencourt, seigneur de Feucherolles et de Lanluet lorsqu'éclate la Révolution.

Les Briçonnet ont assuré de grandes fonctions dans le royaume en tant que Hauts magistrats auprès des rois de France, envoyés en mission auprès du Pape à Rome ou évêques tel Guillaume Briçonnet (1470-1534), évêque de Meaux et ami du théologien Lefebvre d'Etaples dont il diffuse la traduction française de la Bible. Le blason des Briçonnet apparaît nettement sur la litre funéraire, bande noire peinte le long des murs de l'église de Feucherolles, pour honorer la mémoire du seigneur de la paroisse.



Signature de GG Briçonnet © Registre des actes des marguilliers, Archives municipales.

LES DE LA SALLE



Armoiries des de La Salle © 2021
Etienne Pattou

Elles se lisent ainsi : « D'azur, à deux éperons d'or, posés en fasce l'un sur l'autre, celui de la pointe contourné, les sous-pieds de gueules liés ensemble d'un ruban de gueules. »

Autant la famille Briçonnet, a marqué de son empreinte sa présence dans notre village parce que ses représentants tenaient en fief la terre de Feucherolles et de Lanluet, autant la famille noble des de La Salle n'a fait qu'un court passage au château de Ste Gemme en la personne de deux de ses représentants. Les Briçonnet étaient les maîtres des terres cultivées par les paysans de Feucherolles entre autres, qui en subissaient les exigences sous forme de redevances en argent (la taille) et en nature (le champart). Les de la Salle n'exerçaient leur pouvoir que sur une petite partie de territoire à Ste Gemme, mais ils étaient alliés aux anciens seigneurs de Feucherolles par le mariage de Madeleine du Mansel à René de La Salle le 22 novembre 1666.

Jean I^{er} de La Salle, quant à lui, devient en 1542, du vivant de son père, « Capitaine des Châteaux et Parc de Saint-Germain-en-Laye et Sainte-Jamme (Sainte-Gemme), et des Forêts dudit Saint-Germain-en-Laye », à la suite du désistement de ces titres par Pierre de Ruthie, son oncle par alliance. Jean I^{er} de la Salle, dit l'Ainé est par ailleurs écuyer ordinaire de l'Ecurie et Gentilhomme de la Venerie du Roi et gouverneur du château de La Muette, maison de plaisance du Roi François I^{er} en forêt de Laye. A sa mort en 1581, son frère Jean II hérite de ces titres.



Nos armoiries reprennent donc des éléments symboliques de ces deux familles à cela près que dans les armes pleines des Briçonnet, la bande composée est accompagnée à senestre de la même étoile d'or que sur le compon de gueules, mais la Direction des Archives de France (Commission d'Héraldique Urbaine) a préféré la remplacer par une fleur de lys.

Telle est l'histoire des armoiries de Feucherolles qui se lisent ainsi : « D'azur à la bande composée de gueules et d'or de 5 pièces, chargée sur le compon de gueules d'une étoile d'or, accompagnée à senestre d'une fleur de lys d'or, et à dextre de deux éperons d'or à l'antique avec leurs sous-pieds posés l'un sur l'autre, celui de la pointe contourné, et les courroies aussi d'or liées et entrelacées au cœur de l'écu. En couronne : un château fort sommé d'une fleur de lys. »

Any Allard.

Sources

Emmanuel de Boos, Société française d'héraldique et de sigillographie, 2012 - Archives Nationales : Feucherolles (Yvelines, cant. Saint-Nom-la-Bretèche) 363. Hommage de la terre et seigneurie de Feucherolles et Lanluet - Dulon, J Capitaines et gouverneurs, maîtrise et gruerie : Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). C. Lévêque (Saint-Germain-en-Laye), 1899
Any Allard-Henri Euvé : Feucherolles-Sté Gemme, deux villages, une Histoire. Mairie de Feucherolles, 2022





LES JEUNES VOLLEYEURS DE FEUCHEROLLES brillent sur tous les terrains !



La saison 2025-2026 restera une très belle réussite pour les jeunes du club de volley de Feucherolles. Engagées en compétitions départementales tout au long de l'année, les équipes ont également participé à la Coupe Régionale à Herblay, ainsi que pour la première fois cette année à la Coupe nationale FSGT, organisée sur deux jours à Marly-la-Ville, les 23 et 24 mai, une expérience sportive et humaine que tous garderont longtemps en mémoire.

M18 MIXTE ; UNE BELLE 9^E PLACE

L'équipe M18 mixte (6 contre 6) a réalisé un très beau parcours. Après une compétition relevée, elle a remporté la consolante, ramenant une belle coupe à Feucherolles et terminant 9^e sur 18 équipes.

M15 MIXTES : VICE-CHAMPIONS DE FRANCE !

Les M15 mixtes (4 contre 4) ont quant à eux signé une performance exceptionnelle. Déjà champions départementaux cette saison, ils ont poursuivi sur leur lancée en atteignant la finale nationale. Devant un public nombreux, ils ont remporté le premier set avant de s'incliner avec les honneurs face aux tenants du titre, l'équipe de Viarmes.



Au delà des résultats, ce week-end a également été un formidable moment de convivialité. Les joueurs ont dormi sur place et sont revenus avec de précieux souvenirs. Tous sont déjà prêts à renouveler l'expérience l'an prochain.



Le dynamisme du club s'est également illustré cette saison aussi avec l'engagement de trois équipes M18 féminines en 4 contre 4, preuve de l'essor du volley à Feucherolles



ENVIE DE REJOINDRE L'AVENTURE ?

Le club accueillera avec plaisir de nouveaux joueurs et joueuses, jeunes comme adultes la saison prochaine. Venez tenter l'aventure !



QUE S'EST-IL PASSÉ À FEUCHEROLLES ?

Retour en images sur les moments forts des dernières semaines



FEUCHEROLLES EN FÊTE

Sous une chaleur caniculaire, Feucherolles est revenue l'espace d'une journée, dans les années 80 ! Spectacles, concerts et animations ont ravi le public venu en nombre.

EN BREF



YVELINES CINÉMA

Projection du film «Mamma Mia» au Parc des Sports devant plus de 300 personnes.



FORUM DE RENTRÉE

Activités sportives, culturelles et bénévoles pour tous les goûts et tous les âges !



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Cinq nouvelles familles accueillies par les élus et les agents municipaux.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Any Allard a raconté aux 50 personnes présentes l'histoire du village peinte sur les murs de l'église.



RAMASSAGE D'AUTOMNE

Participation de la commune à l'événement international «World Cleanup day»





ÉVÉNEMENT PHARE

MARCHÉ de NOËL
— FEUCHEROLLES —

SAMEDI
5
DÉCEMBRE
14H-23H

PRODUCTEURS
ANIMATIONS
RESTAURATION

STANDS DE PRODUCTEURS
CALÈCHE
MANÈGE
PETITE FERME
RESTAURATION
SCULPTURE SUR BALLONS
MAQUILLAGE

TOUT LE PROGRAMME FEUCHEROLLES.FR

AU PROGRAMME

susceptible de changements à l'heure
ou nous écrivons ces pages



14H

Ouverture du marché

Stands, calèche,
maquillage,
photobooth, ...



15H30

La chorale de l'École de Musique

Chants de Noël sous la
Halle.



18H

Lancement des illuminations

En présence du Père
Noël !



18H30

Tirage au sort de la tombola

De nombreux lots à
gagner !



19H

Grand repas festif

Proposé par le
restaurateur du Comité
de Tennis des Yvelines



TOUTE LA JOURNÉE

Manège gratuit !



ANIMATIONS

Tout au long
de la journée



RESTAURATION

Sur place
Buvette



STANDS

Producteurs et
créateurs locaux



PHOTOBOOTH

Ne partez pas sans
un souvenir !



Retrouvons-nous pour une journée magique !

Tout le programme sur www.feucherolles.fr





AUTRES RENDEZ-VOUS

à ne pas manquer !

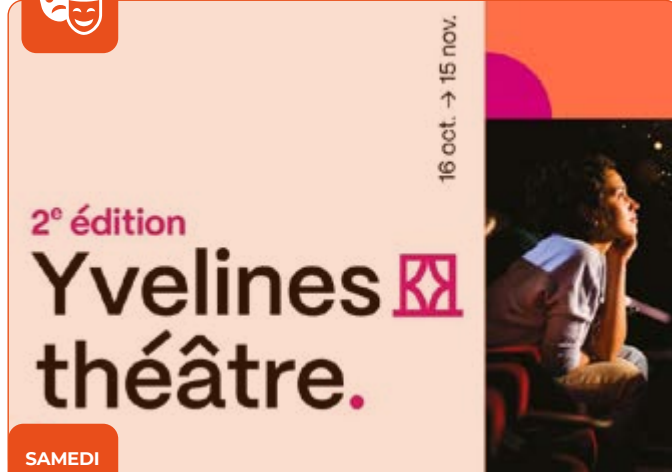




SAMEDI 10 OCT

CONCERT CLASSIQUE «CITRINE»
Trio de hautbois, flûte traversière et piano. à la découverte des XX^e et XXI^e siècles.

📍 Salle Joe Dassin ⌚ 17h
Tout public - Entrée libre

SAMEDI 14 NOV

YVELINES THÉÂTRE : "MONGOL"
Un voyage féérique entre marionnettes, ombres et musique mongole.

📍 Salle Joe Dassin ⌚ 17h
Tout public - Gratuit sur réservation




TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

VEN à DIM 4-5 & 6 DÉC

40^e TÉLÉTHON
Plusieurs animations sont prévues sur la commune en faveur de l'AFM Téléthon.

📍 Feucherolles
Programme complet à venir sur feucherolles.fr




SAMEDI 12 DÉC

CONCERT DE NOËL DE L'EMM
Avec vente de gâteaux au profit d'une association caritative

📍 Bibliothèque municipale ⌚ 11h
Tout public - Entrée libre



PLUS D'INFOS

Retrouvez le programme complet des événements sur www.feucherolles.fr et sur tous nos outils numériques





MARCHÉ de NOËL — FEUCHEROLLES —

PRODUCTEURS

ANIMATIONS

RESTAURATION

SAMEDI

5

DÉCEMBRE

14H-23H



STANDS
DE PRODUCTEURS



CALÈCHE



MANÈGE



PETITE
FERME



RESTAURATION



SCULPTURE
SUR BALLONS



MAQUILLAGE

TOUT LE PROGRAMME FEUCHEROLLES.FR